



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE **FR5200646**
APPELLATION DU SITE **Alpes Mancelles**

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR5200646

1.3 Appellation du site

Alpes Mancelles

1.4 Date de la première compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

23/09/2013

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
Adresse :	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	31/03/2002
pSIC : Dernière évolution :	15/05/2019
SIC : Première publication au JO UE :	07/12/2004
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	21/01/2021
ZSC : Premier arrêté :	15/12/2015
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	15/12/2015
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031679834

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :-0.07611°

Latitude :48.36306°

2.2 Superficie

1197 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR25	25	Basse-Normandie
FR51	52	Pays-de-la-Loire

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
72	Sarthe	75
53	Mayenne	20
61	Orne	5

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
53106	GESVRES	Oui
72212	MOULINS-LE-CARBONNEL	Oui
61372	SAINT-CENERI-LE-GEREI	Oui
72294	SAINT-LEONARD-DES-BOIS	Oui
53246	SAINT-PIERRE-DES-NIDS	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>			0.01		G	C	C	B	B

3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>			0.01		G	C	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion</i>			0.2		G	C	C	C	C
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.</i>			0.01		G	C	C	B	B
4030 <i>Landes sèches européennes</i>			23.1		G	B	C	C	C
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>			0.05		G	C	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>			0.6		G	C	C	C	C
6230 <i>Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	X	0.1		M	C	C	C	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			0.1		G	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin</i>			2.2		G	C	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			92		G	B	C	C	B
7120 <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>			0.1		G	C	C	C	C
8150 <i>Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes</i>			4.3		G	C	C	B	B
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>			0.01		G	C	C	B	B

8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>			4.2			M		C		C		B		B
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X		0.2			G		C		C		B		B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		30.4			G		C		B		B		B
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>			139			G		B		B		B		B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>			45.2			G		B		B		B		B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X		94			G		C		B		B		B

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce			Population présente sur le site							Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D		A B C	
						Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
F	5315	Cottus perifretum			p			i	P	P	C	B	B	B
F	5339	Rhodeus amarus			p	1	10	localities	P	P	C	C	C	C
I	1041	Oxygastra curtisii			p			i	P	P	C	B	C	B
I	1083	Lucanus cervus			p			i	P	DD	D			

I	1092	Austropotamobius pallipes			p			i	P	P	C	B	C	B
F	1096	Lampetra planeri			p	1	10	localities	V	DD	C	C	C	C
F	1163	Cottus gobio	X		p			i	P	P	C	B	B	B

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site			Motivation										
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max			IV	V	A	B	C	D	E
B		Athene noctua					i	P			X				
B		Alcedo atthis					i	P			X		X		
B		Upupa epops					i	P			X		X		
P		Drosera rotundifolia					i	P							X
P		Juncus squarrosus					i	P							X
P		Menyanthes trifoliata					i	P							X
P		Narthecium ossifragum					i	P							X
R		Lacerta viridis					i	P	X						X

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M =

Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	18%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	15%
N16 : Forêts caducifoliées	20%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	20%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	15%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Zone située sur la marge sarthoise du massif armoricain. Dans cette partie de la vallée, la Sarthe a entaillé le massif siliceux : le site présente donc de nombreux affleurements rocheux, falaises

et éboulis.

Le contraste entre ces reliefs et le fond de vallée où la ripisylve et les prairies humides sont encore bien conservées, augmente l'intérêt du site, tant en ce qui concerne les habitats naturels que sur le plan paysager.

Avec un relief très marqué, le site des alpes mancelles est un espace propice à de nombreuses activités touristiques et sportives. Toutefois des dégradations peuvent être observées si ces pratiques ne sont pas effectuées dans les règles (ex : quad, VTT, 4X4 en dehors des chemins, etc.). La communication est primordiale afin de ne pas se trouver devant des situations de dégradation d'habitats dus à des pratiques toutefois courantes (ex : nettoyage de chemins d'escalades alors qu'il y a des espèces d'intérêts communautaires ou protégées).

Agriculture : le maintien de pratiques extensives est très favorable au maintien d'habitats ; elles sont souvent favorables à la conservation de la qualité des rivières du fait de l'alternance culture - prairies naturelles, à la condition de prévoir des zones de passage et d'abreuvement pour les animaux.

La dynamique naturelle des éboulis siliceux et des landes sèches fait évoluer ces habitats vers des boisements naturels.

4.2 Qualité et importance

Par la diversité des habitats d'intérêt communautaire que l'on y rencontre, ce site est l'un des plus intéressants de la partie nord de la région.

Dans les stations les plus sèches et ensoleillées, la pelouse xérophile silicole alterne, ou parfois est en mosaïque, avec les landes à bruyère et genêt ; on y trouve de nombreuses espèces de mousses et de lichens. Sur les coteaux plus abrités, la végétation évolue vers une forêt de pente. En fond de vallée, les prairies humides peuvent renfermer localement des formations tourbeuses et des espèces d'intérêt patrimonial non négligeable (ex : *potentilla argentea*, *scilla autumnallis*, etc) parfois protégées. Les zones se situant en bordure de cours d'eau, qu'elles soient ripisylves ou forêt alluviale, sont plutôt bien conservées. Les habitats aquatiques sont également dans un état de conservation favorable, et abrite des espèces communautaires comme le chabot par exemple.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I

M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
---	-----	--	--	---

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
------------	-----------------------------	--------------------------------	------------------	-------------------------------

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	99%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	12%
32	Site classé selon la loi de 1930	83%
80	Parc naturel régional	100%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	site inscrit	+	12%
32	site classé des Alpes mancelles	-	83%

80	Normandie Maine	-	100%
----	-----------------	---	------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional Normandie-Maine

Adresse : Maison du Parc - BP05
61320 Carrouges

Courriel :

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non, mais un plan de gestion est en préparation.
<input type="checkbox"/>	Non

6.3 Mesures de conservation

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/50000ème

Source : IGN

Détails :